

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

DAC PITTARD srl - REPUTATION 365

Version du 15 janvier 2026

1. Identification

Les présentes conditions générales s'appliquent aux prestations réalisées par :

DAC PITTARD srl, agissant sous le nom commercial **REPUTATION 365**

Siège social : Rue des Communes, 37 à 5140 Sombreffe, Belgique

Numéro d'entreprise : 0479.643.521

TVA : BE 0479.643.521

RPM Nivelles

Email : vincent@reputation365.eu

Site web : www.reputation365.eu

IBAN : BE95 0013 9511 8058 - BIC : GEBABEBB

PEPPOL : 0208:0479643521

2. Champ d'application et acceptation

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, devis, commandes, conventions, prestations et livraisons réalisés par DAC PITTARD srl, sauf dérogation écrite convenue entre les parties.

Elles couvrent notamment les prestations de consultance, formation, e-learning, formation à distance ou hybride, réalisation ou accompagnement à la production de capsules vidéo, accompagnement méthodologique, gestion de projet, coordination d'équipes ou de prestataires externes, accompagnement à la prospection, ainsi que la conception de supports, scripts, modules, présentations, canevas ou livrables associés.

Toute commande, signature d'un devis, acceptation d'une offre, paiement d'un acompte ou commencement d'exécution d'une prestation implique l'acceptation des présentes conditions générales.

Les conditions particulières prévues dans un devis, une convention, un bon de commande ou tout autre document contractuel expressément accepté prévalent sur les présentes conditions générales en cas de contradiction.

Les conditions générales du client ne sont applicables qu'en cas d'acceptation écrite et expresse de DAC PITTARD srl.

3. Clients professionnels et consommateurs

Les présentes conditions générales visent principalement les clients professionnels.

Lorsque le client agit à des fins professionnelles, les présentes conditions s'appliquent dans leur intégralité, sauf dérogation écrite.

Lorsque le client agit en qualité de consommateur, les présentes conditions s'appliquent sous réserve des dispositions légales impératives qui lui sont applicables, notamment en matière d'information précontractuelle, de droit de rétractation, de retard de paiement, de clauses abusives et de compétence juridictionnelle.

Lorsque le client consommateur conclut un contrat à distance ou hors établissement, il dispose, sauf exception légale, d'un droit de rétractation de quatorze jours calendrier. Si le consommateur demande expressément le commencement de la prestation avant l'expiration de ce délai, les prestations déjà réalisées pourront être facturées proportionnellement. Lorsque la prestation est pleinement exécutée avec son accord préalable exprès et sa reconnaissance de la perte du droit de rétractation, celui-ci ne pourra plus être exercé pour la prestation concernée.

4. Exécution des prestations

DAC PITTARD srl exécute ses prestations avec diligence et professionnalisme.

Sauf engagement écrit contraire, DAC PITTARD srl est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

Le client reste responsable de l'exactitude des informations transmises, de ses décisions internes, de la mise en œuvre des recommandations et de la validation finale des contenus, supports ou livrables.

Le client fournit dans les délais utiles les informations, accès, documents, contenus, validations, disponibilités et autorisations nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Tout retard, absence de validation, information incomplète ou changement de périmètre imputable au client peut entraîner une adaptation des délais, du budget ou des modalités d'exécution.

Lorsque DAC PITTARD srl intervient dans la coordination d'équipes ou de prestataires externes, elle agit dans les limites de la mission convenue. Sauf accord écrit contraire, elle n'est pas responsable des fautes propres, retards, manquements, inexécutions ou décisions de prestataires juridiquement indépendants.

5. Devis, prix, frais et facturation

Les prestations font l'objet d'un devis, d'une offre, d'une convention ou d'un accord écrit précisant la nature de la mission, le prix, les délais, les livrables éventuels et les conditions particulières applicables.

Sauf mention contraire, les devis sont valables trente jours calendrier à compter de leur date d'émission.

Les prix sont exprimés en euros, hors TVA, taxes, frais et débours, sauf mention contraire. La TVA et les éventuelles taxes applicables sont facturées conformément à la réglementation en vigueur, selon la nature de la prestation, le statut du client et son lieu d'établissement ou de résidence.

Les frais de déplacement, d'hébergement, de location, de sous-traitance, de licences, d'outils, de production, de tournage ou autres frais spécifiques peuvent être facturés en supplément lorsqu'ils sont prévus dans le devis, acceptés par le client ou nécessaires à l'exécution de la mission.

Toute modification du périmètre initial, demande complémentaire ou évolution substantielle du besoin peut faire l'objet d'un devis ou d'une facturation complémentaire.

Pour les clients professionnels belges assujettis à la TVA, les factures sont émises sous forme de factures électroniques structurées, notamment via le réseau PEPPOL, lorsque cette modalité est légalement requise. Le client communique les informations nécessaires à la facturation, notamment son numéro d'entreprise, son numéro de TVA, ses coordonnées de facturation et, le cas échéant, son identifiant PEPPOL.

6. Paiement et retard

Sauf mention contraire, les factures sont payables dans un délai de trente jours calendrier à compter de leur date d'émission.

Toute contestation d'une facture doit être communiquée par écrit dans un délai de huit jours calendrier à compter de sa réception. À défaut, la facture est réputée acceptée, sous réserve des droits impératifs applicables aux consommateurs. Une contestation partielle ne dispense pas le client du paiement de la partie non contestée.

Pour les clients professionnels, tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application des intérêts de retard au taux légal applicable aux transactions commerciales, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement conformément à la législation applicable.

Pour les clients consommateurs, les frais, intérêts ou indemnités éventuels ne seront appliqués qu'après l'envoi d'un premier rappel gratuit et l'expiration du délai légal applicable.

DAC PITTARD srl peut suspendre l'exécution de ses prestations et retenir les livrables, accès ou prestations non encore remis jusqu'au paiement complet des montants dus, dans les limites autorisées par la loi.

7. Modification, report et annulation

Les conditions particulières prévues dans le devis, le bon de commande, la convention ou tout autre document contractuel prévalent sur les présentes conditions générales.

À défaut de conditions particulières, toute annulation ou demande de report d'une prestation planifiée à date fixe, notamment formation, atelier, intervention, réunion, tournage, animation ou accompagnement, doit être communiquée par écrit.

L'annulation est gratuite lorsqu'elle intervient au moins quinze jours ouvrables avant la date prévue de la prestation.

En cas d'annulation moins de quinze jours ouvrables avant la date prévue, une indemnité forfaitaire équivalente à 50 % du montant prévu pour la prestation concernée sera due.

Lorsque les prestations déjà réalisées, frais engagés ou montants dus à des prestataires externes excèdent cette indemnité forfaitaire, ces montants pourront être facturés au client sur justification.

En cas de report accepté par DAC PITTARD srl, les frais déjà engagés ou rendus nécessaires par ce report pourront être facturés au client.

8. Livrables, contenus numériques et propriété intellectuelle

Lorsque la mission donne lieu à la remise de livrables, le client dispose d'un délai de dix jours ouvrables à compter de leur transmission pour communiquer ses remarques écrites. À défaut de remarque dans ce délai, les livrables sont réputés validés.

Les corrections comprises dans la mission sont limitées à celles prévues dans le devis ou les conditions particulières. Toute demande complémentaire, modification substantielle, nouvelle version ou évolution du périmètre initial pourra faire l'objet d'un devis ou d'une facturation complémentaire.

Pour les capsules vidéo, contenus e-learning, modules numériques ou supports multimédias, les modalités de production, de validation, de diffusion, d'hébergement et de durée d'utilisation sont précisées dans le devis ou les conditions particulières. Sauf accord écrit contraire, DAC PITTARD srl ne garantit pas l'hébergement, la maintenance, la mise à jour ou la disponibilité continue de contenus numériques après leur livraison.

Sauf cession écrite contraire, les méthodes, supports de formation, présentations, modèles, canevas, scripts, modules e-learning, capsules vidéo, contenus, outils, documents, livrables et éléments préparés par DAC PITTARD srl restent sa propriété intellectuelle.

Le client bénéficie d'un droit d'usage interne, non exclusif et non transférable, limité aux besoins prévus dans la mission. Toute reproduction, adaptation substantielle, diffusion

externe, publication, mise en ligne, revente, transmission à des tiers ou réutilisation en dehors du cadre prévu nécessite l'accord écrit préalable de DAC PITTARD srl.

Lorsque le client fournit des contenus, logos, images, vidéos, sons, textes, données ou autres éléments nécessaires à la mission, il garantit disposer des droits, licences et autorisations nécessaires à leur utilisation et garantit DAC PITTARD srl contre toute réclamation de tiers à cet égard.

9. Confidentialité

Chaque partie s'engage à garder confidentielles les informations non publiques reçues dans le cadre de la mission, notamment les informations stratégiques, commerciales, financières, organisationnelles, techniques, RH, réputationnelles, méthodologiques ou relatives aux clients, partenaires, prestataires ou projets de l'autre partie.

Cette obligation ne s'applique pas aux informations déjà publiques, devenues publiques sans faute de la partie destinataire, déjà légitimement connues de celle-ci, reçues légalement d'un tiers ou devant être communiquées en vertu d'une obligation légale, réglementaire ou judiciaire.

L'obligation de confidentialité reste applicable pendant trois ans après la fin de la mission, sauf obligation légale ou contractuelle plus longue.

Lorsque la nature de la mission le justifie, les parties peuvent conclure un accord de confidentialité spécifique (NDA) qui complètera ou remplacera les présentes dispositions.

10. Données personnelles et outils d'intelligence artificielle

Dans le cadre de ses prestations, DAC PITTARD srl traite certaines données à caractère personnel nécessaires à la gestion administrative, commerciale, comptable, contractuelle et opérationnelle de ses missions.

Ces traitements sont réalisés, selon les cas, sur la base de l'exécution du contrat, du respect d'obligations légales ou de l'intérêt légitime de DAC PITTARD srl. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités poursuivies, sous réserve des obligations légales, comptables, fiscales ou probatoires applicables.

Les personnes concernées disposent, dans les conditions prévues par le RGPD, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsque applicable, de portabilité. Toute demande peut être adressée à : vincent@reputation365.eu.

Lorsque DAC PITTARD srl traite des données à caractère personnel pour le compte du client, les parties peuvent conclure un accord de sous-traitance conforme à l'article 28 du RGPD.

Lorsque des outils d'intelligence artificielle sont utilisés dans le cadre d'une mission, ils le sont comme outils d'assistance. Les résultats produits à l'aide de ces outils doivent

faire l'objet d'une validation humaine avant toute décision, publication, diffusion ou utilisation opérationnelle.

Sauf accord écrit contraire, le client s'abstient de transmettre à des outils tiers des données confidentielles, sensibles ou personnelles obtenues dans le cadre de la mission.

11. Responsabilité, assurance et force majeure

DAC PITTARD srl s'engage à exécuter ses prestations avec diligence et professionnalisme.

Sauf disposition légale impérative contraire, sa responsabilité est limitée aux dommages directs, certains et prouvés, à l'exclusion des dommages indirects tels que perte de chiffre d'affaires, perte de bénéfice, perte d'opportunité, atteinte indirecte à l'image, perte de données, préjudice réputationnel indirect ou réclamation de tiers.

Pour les clients professionnels, la responsabilité totale de DAC PITTARD srl est, sauf faute intentionnelle ou disposition impérative contraire, limitée au montant effectivement payé ou dû par le client pour la mission concernée.

Cette limitation ne s'applique pas en cas de dol, de faute intentionnelle, de dommage corporel ou dans les cas où la loi interdit une telle limitation.

Le client est responsable de la sauvegarde de ses données, de ses systèmes, de ses accès, de ses contenus et de ses décisions internes.

DAC PITTARD srl déclare disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle adaptée à son activité.

DAC PITTARD srl ne pourra être tenue responsable de l'inexécution ou du retard d'exécution de ses obligations en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté. Les obligations affectées sont suspendues pendant la durée de l'événement. Les prestations déjà réalisées, frais engagés et montants dus restent exigibles.

12. Références client

Sauf mention contraire prévue dans des conditions particulières ou dans une convention spécifique, DAC PITTARD srl peut citer le nom du client à titre de référence professionnelle. L'utilisation du logo du client est autorisée à la seule fin d'identifier cette référence, sauf opposition écrite du client.

L'utilisation d'un témoignage, d'un cas client détaillé ou d'informations relatives au contenu de la mission nécessite l'accord préalable du client.

Cette clause ne permet pas la divulgation d'informations confidentielles, stratégiques, sensibles ou non publiques relatives au client ou à la mission.

13. Droit applicable, litiges et dispositions finales

Les présentes conditions générales et les relations contractuelles entre les parties sont régies par le droit belge, sous réserve des dispositions impératives applicables aux consommateurs.

En cas de différend, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire. À défaut, les tribunaux du ressort du siège de DAC PITTARD srl seront compétents, sauf pour les consommateurs, qui peuvent saisir le tribunal de leur domicile.

Les présentes conditions générales sont établies en français. En cas de traduction, seule la version française fait foi, sauf accord écrit contraire ou disposition légale impérative applicable.

Si une disposition des présentes conditions générales est déclarée nulle, invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement applicables.